

COMMUNIQUE DE PRESSE

MAISONS PLURIPROFESSIONNELLES DE SANTE DANS LE GERS : UN CONCOURS FINANCIER IMPORTANT DE L'ETAT

Les maisons de santé pluriprofessionnelles constituent l'un des éléments de réponse aux problèmes de démographie médicale.

Elles permettent de favoriser les coopérations, d'optimiser le temps médical, tout en répondant aux craintes d'isolement des jeunes médecins. De plus, l'exercice coordonné des professionnels de santé, notamment dans le cadre du premier recours, permet d'apporter une meilleure réponse en termes de parcours, de continuité et de qualité des prises en charges des patients.

Quatre projets gersois ont été labellisés en janvier dernier par le comité régional de sélection.

Le ministre de l'agriculture et de l'aménagement du territoire, Bruno LE MAIRE, a décidé d'apporter à chacun des projets labellisés (Mauvezin, Vic-Fezensac, Marciac, Nogaro) **un financement de 100 000 € du fonds national de l'aménagement du territoire (FNADT).**

Au total, l'aide de l'Etat (FNADT et dotation d'équipement des territoires ruraux – DETR) accordée pour ces quatre projets dans le Gers s'élèvera à 1 805 336 €.

Contact Presse
Bureau de la communication interministérielle et des systèmes d'information
Tél. 05.62.61.43.68
Fax. 05.62.05.47.09